



10 et 11 décembre 2008  
Dunkerque - Pertuis de la Marine



# L'ORMES

**La population de l'estuaire de la Seine :  
actrice de sa propre protection**

# Rappel du contexte (1/2)

En application de la loi de modernisation de la sécurité civile et de la loi risques et en appui des autorités chargées de la sécurité civile, l'ORMES s'est fixé une mission qui est de mettre en place une action d'information et de formation à destination de la population de l'estuaire de la Seine.

# Rappel du contexte (2/2)

Une communication existe actuellement, orientée vers des catégories ciblées et liée au caractère réglementaire de l'information préventive.

L'objectif de communication de l'ORMES est d'élargir l'information à l'ensemble du territoire des risques de l'estuaire.

# Objectifs de communication

- Communiquer largement auprès des habitants pour les **informer** sur les risques majeurs présents dans l'estuaire de la Seine.
- Rendre les habitants de la zone concernée **acteurs de leur sécurité** : comment anticiper, comment reconnaître une alerte, comment se protéger et se comporter pendant l'alerte.
- Créer un véritable **réflexe** face à l'alerte

# Comment atteindre le grand public ?

- en mobilisant des personnes relais, « les prescripteurs ». Ces personnes vont pouvoir agir dans la cellule familiale et dans l'environnement professionnel.
- en créant une reconnaissance spontanée par la multiplication des vecteurs, la diversité des médias favorisant l'accès à l'information.

# Axe 1 - Les Prescripteurs (1/2)

- Cible : les personnes informées ou déjà actives pour la gestion des risques majeurs et toute personne pouvant devenir relais d'information.
  - Industriels (dirigeants, cadres, comité d'hygiène et de sécurité)
  - Associations (sportives, parents d'élèves, retraités...)
  - Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers...)
  - Personnels administratifs (mairies, communautés, institutions, enseignants...)

# Axe 1 - Les Prescripteurs (2/2)

- Objectifs :
  - Informer et donner des outils aux prescripteurs pour leur permettre d'être les relais d'information auprès de la population.
  - Donner un niveau d'information adapté à la connaissance des risques majeurs et à la compétence de chacun.

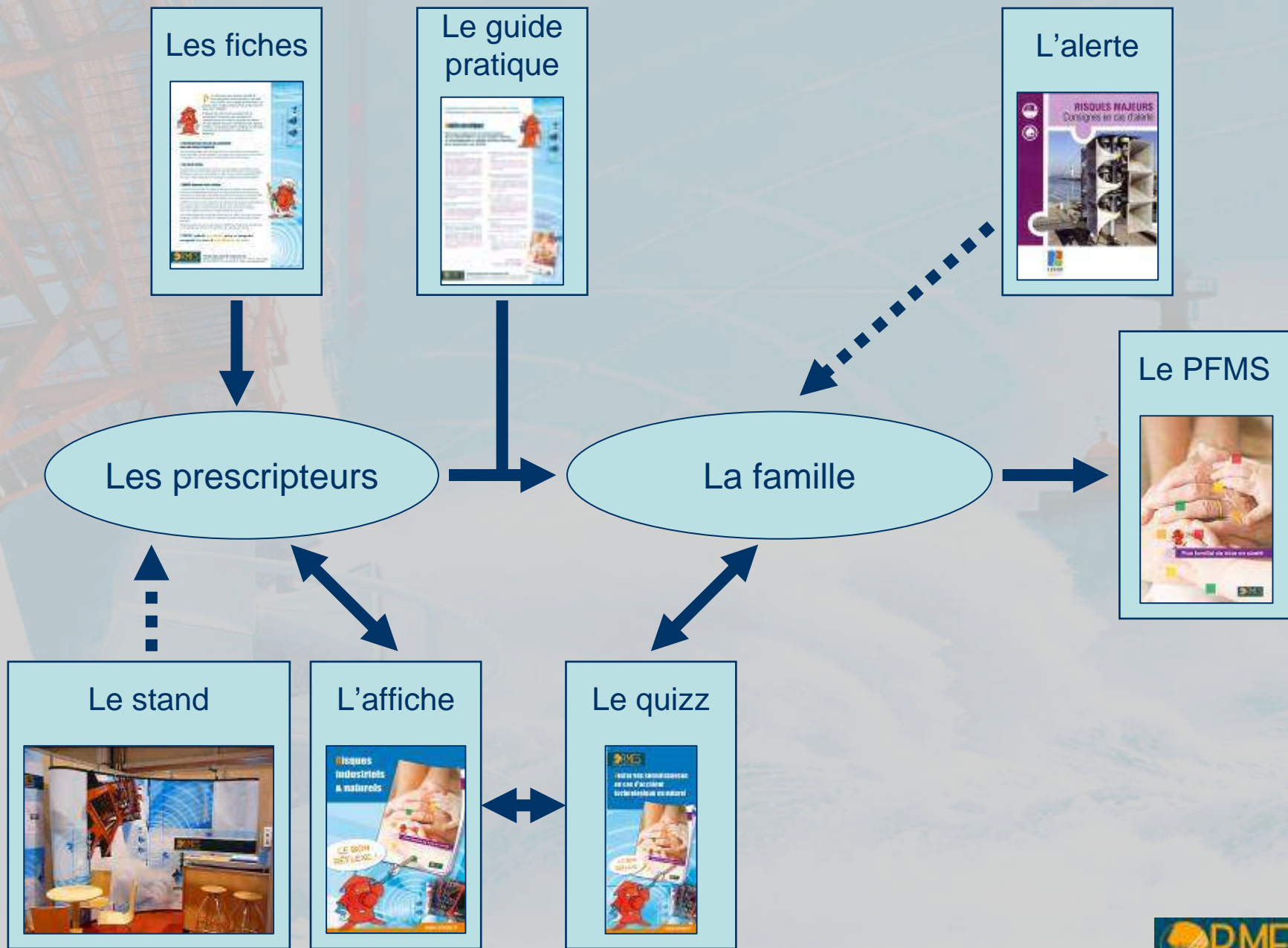
# Axe 2 – La population (1/2)

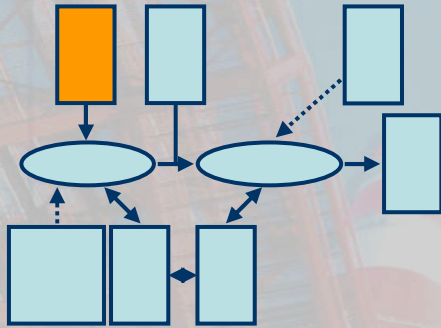
- Cible :
  - La population de l'ensemble de l'estuaire de la Seine concernée par le risque sur son lieu de résidence.
  - Cible très large visant tous les publics avec une dominante autour de la famille et de la solidarité de voisinage.

# Axe 2 – La population (2/2)

- Objectif :
  - Permettre le développement et l'application du plan familial de mise en sûreté (PFMS).
- Moyen :
  - Diffuser des outils ludiques et compréhensibles par tous, permettant de s'intéresser et de devenir acteur de sa sécurité: comment se préparer, comment reconnaître une alerte, comment se protéger et comment se comporter pendant l'alerte...

# Les outils de communication





# Les fiches prescripteurs

Chaque prescripteur se verra remettre un dossier lui expliquant l'intérêt de s'impliquer dans la campagne d'information de l'ORMES.

**P**our faire face aux risques naturels et technologiques évènements dans l'estuaire de la Seine, une stratégie d'information du grand public et des professionnels a été mise en place par l'ORMES.

L'objectif de cette communication est de sensibiliser l'ensemble des riverains de l'estuaire pour que chacun acquiesce un niveau de sauvegarde associant perception des risques et droits, connaissance des consignes de sécurité et pratiques de protection individuelle ou collective.

**Cette démarche s'inscrit non seulement dans un cadre légal...**

La loi sur l'information de la sécurité civile du 15 août 2004 est venue renforcer ce qui avait déjà été prévu notamment, en rendant "tout citoyen acteur de sa sécurité" ("toute personne concernée par son comportement a la sécurité civile").

**Mais aussi social.**

Za suite de la mise application de la loi, les citoyens ont été sensibilisés, encouragés à un comportement dans le respect de la loi. Pour être un citoyen de proximité et un acteur de sa sécurité, il est nécessaire d'être un citoyen actif et de faire campagne de prévention de son comportement à la sécurité civile.

**L'ORMES soutient votre action.**

L'ORMES se veut efficace au service d'offrir et d'information des populations, tant pour le développement de la culture de risque et de la sécurité que pour les questions de mise à l'eau. Ces actions de sensibilisation sont réalisées par exemple, grâce à la mise en place de la population d'un atelier de sensibilisation par exemple.

L'ORMES est aussi à votre disposition une affluence et des possibilités pédagogiques. Vous pouvez être les premiers à le voir de vos élèves (jeune ou adulte) de votre école. Contactez le service qui vous aide à organiser votre projet, nous vous aiderons dans les démarches de mise en place.

Vous pouvez également lors de ateliers venir avec vos élèves, les faire participer à la mise de l'ORMES dans votre école, notamment la rubrique Plan Familial de Mise à l'Eau.

Vous pouvez également contacter les membres de l'ORMES de l'importance d'être associé à cette démarche afin de sensibiliser la population de l'estuaire de la Seine.

**L'ORMES soutient que chacun puisse se sauvegarder, sauvegarder les siens et être acteur de son action.**

**ORMES** - Estuaire Seine - Estuaire de l'Estuaire de la Seine  
 100 rue de la République - 76100 Fécamp - France - Tél : 02 35 23 23 23  
 Fax : 02 35 23 23 23 - Email : orm@ormes.fr - Site : www.ormes.fr

**P**our faire face aux risques naturels et technologiques évènements dans l'estuaire de la Seine, une stratégie d'information du grand public et des professionnels a été mise en place par l'ORMES.

L'objectif de cette communication est de sensibiliser l'ensemble des riverains de l'estuaire pour que chacun acquiesce un niveau de sauvegarde associant perception des risques et droits, connaissance des consignes de sécurité et pratiques de protection individuelle ou collective.

**Cette démarche s'inscrit non seulement dans un cadre légal...**

La loi sur l'information de la sécurité civile du 15 août 2004 est venue renforcer ce qui avait déjà été prévu notamment, en rendant "tout citoyen acteur de sa sécurité" ("toute personne concernée par son comportement a la sécurité civile").

**Mais aussi social.**

Au-delà de la simple application de la loi, les associations et les établissements d'enseignement sont encouragés à être acteurs de leur sécurité. Pour être un citoyen de proximité et un acteur de sa sécurité, il est nécessaire d'être un citoyen actif et de faire campagne de prévention de son comportement à la sécurité civile.

**L'ORMES soutient votre action.**

L'ORMES se veut efficace au service d'offrir et d'information des populations, tant pour le développement de la culture de risque et de la sécurité que pour les questions de mise à l'eau. Ces actions de sensibilisation sont réalisées par exemple, grâce à la mise en place de la population d'un atelier de sensibilisation par exemple.

L'ORMES est aussi à votre disposition une affluence et des possibilités pédagogiques. Vous pouvez être les premiers à le voir de vos élèves (jeune ou adulte) de votre école. Contactez le service qui vous aide à organiser votre projet, nous vous aiderons dans les démarches de mise en place.

Vous pouvez également lors de ateliers venir avec vos élèves, les faire participer à la mise de l'ORMES dans votre école, notamment la rubrique Plan Familial de Mise à l'Eau.

Vous pouvez également contacter les membres de l'ORMES de l'importance d'être associé à cette démarche afin de sensibiliser la population de l'estuaire de la Seine.

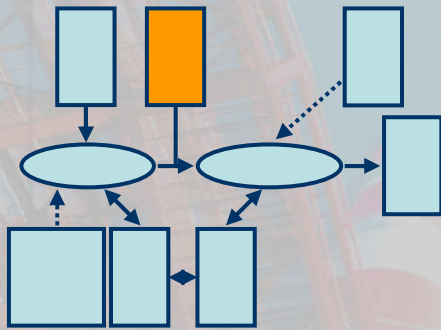
**L'ORMES soutient que chacun puisse se sauvegarder, sauvegarder les siens et être acteur de son action.**

**ORMES** - Estuaire Seine - Estuaire de l'Estuaire de la Seine  
 100 rue de la République - 76100 Fécamp - France - Tél : 02 35 23 23 23  
 Fax : 02 35 23 23 23 - Email : orm@ormes.fr - Site : www.ormes.fr

- Commerces
- Centres commerciaux
- Etablissements publics
- Associations d'accompagnement spécialisées
- Grandes entreprises
- PME-PMI
- Entreprises du PPI
- Infrastructures de sport
- Associations sportives
- Ecoles, collèges, lycées
- Enseignement supérieur et spécialisé
- Petite enfance
- Périscolaire et vie des quartiers
- Professionnels de santé
- Cinémas
- Clubs
- Grands évènements





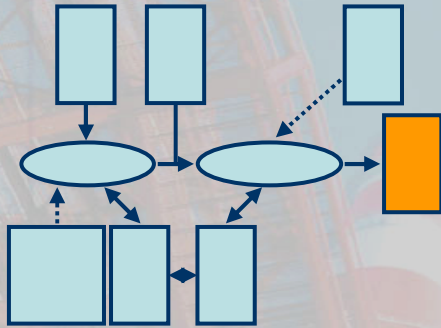


# L'affiche et le quizz



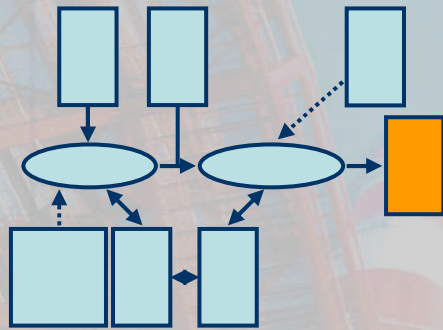
Office des Risques Maritimes de l'Estuaire de la Seine

# Le plan familial de mise en sûreté (PFMS)



- Qu'est-ce que le PFMS ? : un guide pratique et ludique à destination de la famille.
- Objectif : rendre chaque membre de la famille acteur de sa sécurité.





# Le plan familial de mise en sûreté (PFMS)

**1** Renseignements à rassembler

**1. Nous identifions :**

Nous identifions le Waive et nous observons le Circuit et l'Accès en centre de secours (plans régionaux ORMES et le Plan local d'urbanisme PLU).

Les risques possibles à l'endroit de nos habitats (cf. page 2)

- Risques technologiques
- Risques naturels

Les dates d'essai des sirènes

Le 1<sup>er</sup> mercredi de mai  
Le 1<sup>er</sup> mercredi de juin  
Le 1<sup>er</sup> mercredi de septembre  
Le 1<sup>er</sup> mercredi de décembre

Les fréquences radio à écouter immédiatement après l'alerte

France Bleu Haute-Normandie (95.3)  
France Inter (95.9)

**Et aussi :**

- Europe 2 (101.6)
- NFI (92.9)

**2. Nous apprenons à reconnaître l'alerte :**

Selon l'événement, nous serons avertis par :

- Les sirènes d'alerte
- Les automates d'appel téléphonique
- Les véhicules haut-parleurs
- Les services d'urgence

Nous devons reconnaître le son des sirènes

Nous avons écouté le son de sirène de la chaîne sur le site internet : [www.ormes.fr](http://www.ormes.fr)

**3. Nous apprenons à réagir correctement lors d'une alerte :**

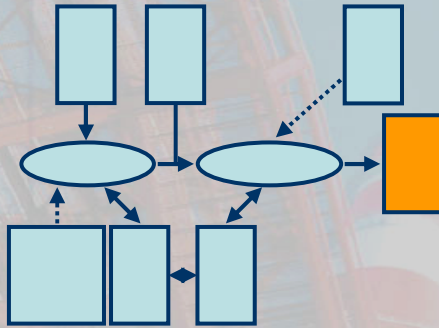
3 réflexes de base

- S'abriter
- Écouter la radio
- S'abstenir d'aller chercher les enfants à l'école

• 1<sup>ère</sup> étape : chaque famille construit son propre plan familial de mise en sûreté :

- en rassemblant les éléments généraux (les risques possibles dans la zone d'habitation, les dates d'essai des sirènes, les fréquences radio à écouter...),
- en choisissant les personnes à contacter en cas d'évacuation,
- en se préparant à un éventuel ordre de confinement (choisir la pièce de confinement, repérer les entrées d'air, rassembler les outils utiles au confinement...),
- en se préparant à un éventuel ordre d'évacuation (repérage des sorties, point de ralliement, objets importants).

# Le plan familial de mise en sûreté (PFMS)



...Apprenez à mieux connaître les risques qui vous entourent...

Comme pour le risque technologique, vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie pour savoir si vous vivez dans une zone à risque.

Si vous habitez dans une zone où le risque est probable vous pouvez également faire des préparatifs vous-même :

- surveillant et enlevant hors de portée de l'eau les éléments électriques, meubles, produits à mettre au sec, objets fragiles,
- évitant un muret là où l'eau risque de passer avec des sacs de sable, des pots/pots ou tout autre dispositif que vous aurez déjà prévu,
- coupant l'électricité et le gaz,
- garantissant votre véhicule hors de portée de l'eau.

Si l'inondation est brutale et vous surprend, regagnez des points en hauteur (étages, toits...) et attendez l'intervention des services de secours.

Les aides les plus immédiates

Aide débordement	Zone à risque fort
Aide fort	10,21€
Aide moyen	10,21€
Aide faible	10,21€

Aide ruissellement	Zone à risque moyen
Aide fort	10,21€
Aide moyen	10,21€
Aide faible	10,21€

Aide remontée de nappe	Zone à risque faible
Aide fort	10,21€
Aide moyen	10,21€
Aide faible	10,21€

La tempête

Généralement, les avis de tempêtes sont annoncés, vous pouvez vous y préparer :

**Avant la tempête**

- Sécurisez les objets qui risquent d'être emportés par le vent et de causer des dommages ou des blessures.
- Éloignez les véhicules des arbres et des installations qui pourraient tomber.
- Fermez les fenêtres et les volets.
- Portez les animaux.

Pour obtenir la carte de vigilance météo du jour : [www.météofrance.com](http://www.météofrance.com)

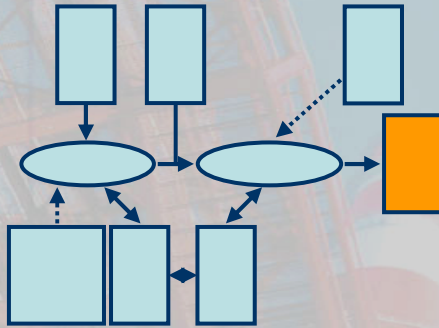
- 2ème étape : apprendre à mieux connaître les risques qui nous entourent.

■ les risques technologiques (l'explosion, l'incendie, le nuage toxique),

■ les risques naturels (l'inondation, la tempête, le mouvement de terrain),

■ l'incendie à domicile.

# Le plan familial de mise en sûreté (PFMS)



**3 Le PFMS en action**  
Mémo - guide à utiliser en cas d'alerte

Si je suis le premier témoin d'un accident industriel ou naturel, j'appelle les secours.

**SUIVEZ RIGOREUSEMENT LES CONSIGNES DES AUTORITÉS**

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- Ne téléphonez pas.
- Ne fumez pas.

Restez à l'écoute de votre radio. Des informations vous seront données régulièrement par les autorités.

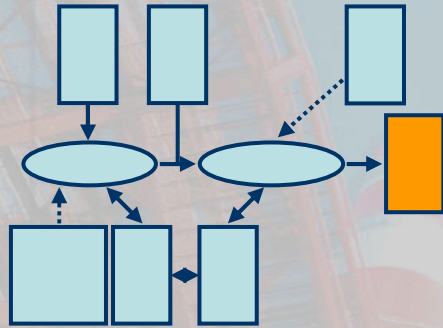
Si vous avez été séparés des membres de votre entourage pendant l'évacuation : rendez-vous à votre point de ralliement.

**SRMS**  
Ministère de l'Énergie  
11, rue Georges Bonnet - 75005 Paris cedex 12  
Téléphone : 01 47 37 42 00 - Fax : 01 47 37 42 01

- 3ème étape : le mémo-guide, pour ne rien oublier en cas d'alerte.

■ Ce mémo-guide regroupe tous les éléments indispensables en cas d'alerte,

■ Il peut être détaché et gardé à portée de main.



# Le plan familial de mise en sûreté (PFMS)

Où se le procurer ?

- La diffusion a débuté dans les mairies, ainsi que dans les cabinets médicaux, les pharmacies et les industries.
- Il est également téléchargeable sur le site de l'ORMES.
- Enfin, il est diffusé sur le stand de l'ORMES lors de manifestations publiques

# Communications complémentaires

- Le site de l'ORMES est ouvert et permet d'avoir des informations complémentaires sur les actions de l'ORMES.
- Un film grand public « Alerte dans l'estuaire » a été réalisé et est téléchargeable sur le site de l'ORMES.

[www.ormes.fr](http://www.ormes.fr)